



J habite chez mon ex femme sans etre declarè

Par **brunoduc**, le **30/07/2014** à **16:17**

bonjour reconnu handicapè apres un accident je me suis retrouvè sans travail et comme seul revenu le rsa,mon loyer etant devenu trop cher mon ex femme m as proposee de me loger en donnant mon revenu rsa,je ne suis pas declarè chez elle et je suis reconnu sdf cela fait deux ans hier elle m a annoncee que je devais partir et quelle allait changer les barilletts.Que puis je faire et quel recours puis je avoir s il vous plais,merci pour vos reponses je suis desesperè

Par **cocotte1003**, le **30/07/2014** à **16:38**

Bonjour, si vous versez officiellement, par virement par exemple, une somme d'argent tous les mois, cela peut être considéré comme un bail oral. Prenez contact avec l'ADIL de votre secteur, ils vous conseilleront pour faire falloir vos droits. N'oubliez pas de prendre contact avec une assistante sociale pour constituer un dossier de logement social, cordialement

Par **brunoduc**, le **30/07/2014** à **16:47**

bonjour,merci pour votre reponse,non c est donnè de mains en mains,tout le monde sais que j habite chez elle mes enfants les voisins mais je ne suis pas declarè ici,j ai fait une demande de logement social a lto,mais si elle me demande de partir j y suis obligè?merci,cordialement

Par **alterego**, le **30/07/2014** à **17:24**

Bonjour,

Un SDF est une personne qui est privée de logement et qui ne bénéficie pas d'une adresse postale pour l'administration, ce qui n'est pas et n'a pas été votre cas depuis 2 ans.

Peut-être que votre ex-femme est lassée de cette vie qui, peut-être encore, l'empêche de refaire la sienne.

Vous faites état d'enfants. Mineurs ou majeurs ?

A quel titre auriez-vous voulu que votre femme vous déclare ?

Vous recevez probablement du courrier (CAF en particulier). Votre nom est-il sur la porte d'entrée, la boîte aux lettres ou autre... ?

Veillez m'excuser de toutes ces questions, j'essaie de comprendre votre situation.

Cordialement

Par **brunoduc**, le **30/07/2014** à **17:42**

bonjour deux de mes enfants sont majeur et le dernier vie avec nous,mon adresse est chez mon plus vieux je ne recois aucun courrier chez elle mais dans l'immeuble tout le monde me connais car je rends service des que possible a qui en a besoin,elle travaille a la ville et m'avais promis un logement moins cher avec certaines personnes des ses connaissances mais cela na pas ete possible et oui je pense qu'elle doit etre lassee de cette situation que je comprends d'ailleurs,merci cordialement

Par **alterego**, le **30/07/2014** à **17:54**

La réponse que vous venez d'apporter confirme donc que ce n'est pas une raison fiscale qui motive le souhait de votre ex-épouse, je qui aurait pu être le cas.

Cordialement